

**FONDATION LAURENTIDES  
(PHILANTHROPIE LAURENTIDES)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**



## **FONDATION LAURENTIDES**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7



**GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.**

Société de comptables professionnels agréés

## **Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant**

Aux administrateurs de:  
FONDATION LAURENTIDES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de FONDATION LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



**GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.**

Société de comptables professionnels agréés

**Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION LAURENTIDES au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Gariépy Bussière CPA inc.*

GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.<sup>1</sup>

Saint-Jérôme, le 19 juin 2022.

---

<sup>1</sup> Par Jean-Gaétan Gariépy, CPA auditeur

**FONDATION LAURENTIDES**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2 0 2 2	2 0 2 1
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - Fondations communautaires du Canada	37 579 \$	8 092 \$
Subvention - Fondation Mirella & Lino Saputo	33 880	-
Subvention - Fondation du Grand Montréal	20 000	-
Intérêts	<u>71</u>	<u>106</u>
	<u>91 530</u>	<u>8 198</u>
<b>CHARGES</b>		
Publicité	5 966	-
Assurances	838	1 737
Formation	-	200
Frais de bureau	774	961
Cotisations et associations	450	450
Honoraires professionnels	48 325	36 679
Contributions aux organismes	33 880	-
Intérêts et frais bancaires	<u>34</u>	<u>35</u>
	<u>90 267</u>	<u>40 062</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>1 263 \$</u>	<u>( 31 864 )\$</u>

**FONDATION LAURENTIDES**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
	<u>          </u>	<u>          </u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	89 608 \$	121 472 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 263</u>	( <u>31 864</u> )
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>90 871</u></u> \$	<u><u>89 608</u></u> \$

**FONDATION LAURENTIDES**  
**BILAN**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	327 213 \$	123 488 \$
Taxes à la consommation à recevoir	<u>1 041</u>	<u>-</u>
	<u>328 254 \$</u>	<u>123 488 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et frais courus	6 012 \$	- \$
Apports reportés (Note 3)	<u>231 371</u>	<u>33 880</u>
	237 383	33 880
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>90 871</u>	<u>89 608</u>
	<u>328 254 \$</u>	<u>123 488 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

 \_\_\_\_\_, administrateur

ANNE REDDY \_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION LAURENTIDES**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2 0 2 2	2 0 2 1
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 263 \$	( 31 864 )\$
Variations nettes des éléments hors caisse du fond de roulement		
Taxes à la consommation	( 1 041 )	-
Fournisseurs et frais courus	6 012	( 6 000 )
Apports reportés	<u>197 491</u>	<u>33 880</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>203 725</b>	<b>( 3 984 )</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>123 488</u>	<u>127 472</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>327 213 \$</u></u>	<u><u>123 488 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.



**FONDATION LAURENTIDES  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. De plus, au 24 avril 2014, l'organisme a été enregistré à titre d'organisme de bienfaisance.

La mission de la Fondation Laurentides est de prêter assistance aux organismes de bienfaisance de la région en les aidant à se créer des fonds de réserve pour soutenir leur financement à long terme.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont acquis.

b) Instruments financiers

*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**FONDATION LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**3- APPORTS REPORTÉS**

L'apport reporté représente un don de la Fondation Mirella et Lino Saputo de 92 950 \$ destiné à la réalisation exclusive d'un projet sur le vieillissement de la population des Laurentides et d'une subvention du Fonds de relance des services communautaires de 176 000 \$ pour appuyer les organismes des services communautaires à s'adapter, à se moderniser et à renforcer leur résilience à l'issue de la pandémie de COVID-19. Au 31 décembre 2022, les projets n'étaient pas commencés et l'organisme a planifié leur réalisation en 2023 et 2024.

	2 0 2 2	2 0 2 1
	<u>          </u>	<u>          </u>
Solde au début de l'exercice	33 880 \$	- \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	( 33 880)	-
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>231 371</u>	<u>33 880</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>231 371 \$</u></u>	<u><u>33 880 \$</u></u>

**4- INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus. L'organisme considère qu'il dispose de facilités de crédit suffisantes pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme.

**FONDATION LAURENTIDES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**4- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme n'est pas exposé à ces risques.